Longueur parcours
▸ 1ère catégorie : 13,9 Km

Domaine privé / Réciprocitaire

AAPPMA «Le Réveil» de ROZOY-SUR-SERRE
Actualisation : Saison 2026

Légende cartographie

- Cours d'eau de 1ère catégorie piscicole
- Linéaire classé en « No-Kill »
- Linéaire classé en « Réserve de pêche »
- Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA
- Limite amont/aval des lots de pêche
- XXX Réserve 25m-50m — Nom & Longueur de Réserve (limite aval - limite amont)
- Flash-Code Cartographie interactive des parcours de pêche

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :
- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
- la Gendarmerie au 17,
- la Fédération au 03.23.23.13.16.

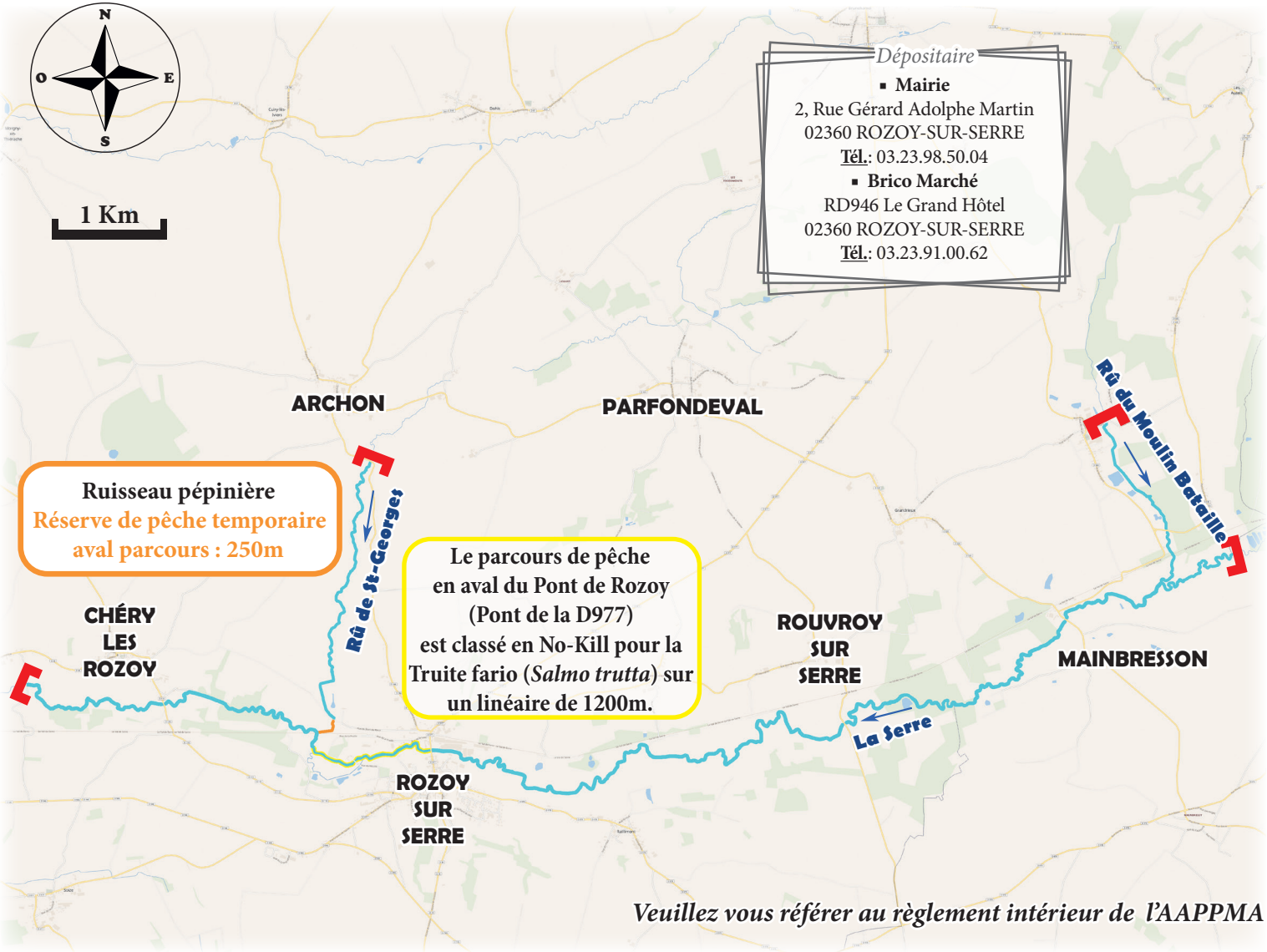

Veuillez vous référer au règlement intérieur de l'AAPPMA